

DIEU

- PATRIE

- FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Directeur: L.-de-G. FORTIN "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS

Série II. Vol 10 — No 30

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi, le 31 mai 1951

AGRONOMIE CANADIENNE-FRANCAISE (LX IX) —Soutenance orale des mémoires des Finissants en Agronomie—

Avant la fin de l'année académique, les élèves de Quatrième Agronomique, en présence de M. l'abbé F.-X. Jean, Doyen de la Faculté d'Agriculture, de M. l'abbé J. Diamant, Directeur de l'École, et des professeurs, ont soutenu un examen oral d'une demi-heure sur des sujets auparavant présentés au Secrétaire de la Faculté, M. Charles Gagné, et corrigés par les professeurs intéressés.

Voici un aperçu de cette séance. Nous croyons que la chose intéressera nos lecteurs.

I—Essai d'une méthode d'analyse chimique".

M. l'abbé Rosaire Bélanger soumet le résultat d'un essai de trois mois sur une méthode d'analyse destinée à procurer des renseignements plus complets sur les ensilages. Le procédé couvre la prise d'échantillon, la conservation du dit échantillon, les corrections à apporter dans la détermination de la matière sèche, (compte tenu des produits volatiles disparus pendant la dessiccation), la digestibilité des protéines, la formation d'acides aminés, etc., etc.

Travail de longue haleine que M. l'abbé Bélanger continue sous la surveillance du Dr M.-A. Pineau qui le dirige en ces recherches.

II—Le Thiouracil et son utilité pratique en alimentation du bétail.

M. Ludger Dufour y étudie les propriétés générales de la nouvelle drogue, son influence sur le rôle de la thyroïde, sur la glande elle-même; sur la croissance et sur l'organisme des jeunes, sur l'engraissement des adultes, sur le pourcentage de viande nette des animaux traités, et sur les effets possibles que la consommation de viandes ainsi produites peut avoir sur les humains.

M. Dufour fut questionné par MM. les professeurs St-Pierre, Ducharme et Fortin.

III—Vacherie-hangar et vacherie à stalles.

Aux Etats-Unis, les vacheries-hangars ne sont plus un problème, mais une réalité avantageuse. Mais au Canada, où la température est plus rigoureuse, les hivers plus longs, en est-il de même?

M. Jean-Marie Fortin décrit d'abord pourquoi nos étables à stalles sont construites avec des données précises sur la disposition des animaux, la ventilation, l'humidité, la température, l'hygiène nécessaire au bétail et sur les conditions de travail des vachers. L'étable-hangar, plus économique de construction, remplirait-elle les mêmes fins que l'étable à stalle, pour les bovins laitiers? M. Fortin a donc étudié les rapports des régions américaines en bordure de la frontière et certains essais — à la Station Expérimentale de Lennoxville, par exemple — où l'on garde du bétail de cette nouvelle façon, apparemment avec un succès convenable.

Il semble déjà que ce serait la formule pour les troupeaux de boucherie; quant aux troupeaux laitiers, il vaudrait mieux attendre que les promesses du système aient été vérifiées. C'est ce qui ressort de l'exposé de M. J.-M. Fortin, et des réponses aux questions de M. l'abbé Jean, de MM. St-Pierre, Gaudette, Sirois, Scott, et autres.

IV—Production de graine de trèfle rouge. et de mil dans la Province de Québec.

M. Gérard Roy établit que le "but de cette étude est de connaître davantage les caprices de ces productions et de mettre en évidence le langage des statistiques à cet effet".

Parmi les facteurs étudiés: la valeur de la livre de graines sur le marché; l'effet des grosses années; l'emploi de la chaux, la valeur de la fécondation des fleurs par les insectes, les prix dans les autres provinces.

Autres facteurs: les gelées printanières ou hivernales; le temps nécessaire à la préparation des prairies de trèfle ou de mil; l'influence de la première coupe sur la production de la seconde, etc., etc., autant de points de vue soulevés par M. l'abbé Jean, MM. Gagné, Mailloux et autres.

V—Les vitamines en alimentation du bétail.

M. Claude Simoneau produit un résumé des plus complets sur cette question des vitamines: Historique, Physiologie, Pathologie et Usage pratique des Vitamines.

Déficiences dans les rations ordinaires des principales espèces animales de la ferme; comment produire, sur la ferme même, les principales vitamines; comment les remplacer, lors d'une carence consécutive à une demande trop forte de l'organisme animal; les vitamines dans l'alimentation des poules, des porcs, des bovins laitiers, etc., etc., autant de questions soulevées par MM. St-Pierre, Lionel Ducharme, et Gagné.

VI—Généralités sur les insecticides avec mention spéciale sur les insecticides systémiques.

M. René Couture y expose d'abord le potentiel biotique, l'équilibre — ou le déséquilibre — dans la nature. Il fait l'histoire de la lutte contre les insectes, des Grecs à nos jours, et décrit les principaux moyens de contrôle maintenant en usage.

Aux questions posées par MM. J. Duncan, agronome, et Campagna, M. Couture répondit que le plus méritant des chercheurs avait été le découvreur des insecticides à base d'extraits de plantes, car ceux-ci n'ont pas d'effets résiduels; que le DDT a le plus rendu service en ces dernières années; que ce dernier fut découvert en Allemagne, reconnu en Suisse, et vulgarisé surtout par les Américains.

Rechercher l'insecticide pouvant exterminer l'insecte, ne pas nuire à la plante qui le reçoit et ne pas gêner la valeur alimentaire de la plante, voilà quelque chose d'assez compliqué.

VII—Inventaire pédologique d'une partie des sols à tabac de Joliette.

M. René Raymond, qui a fait un stage dans l'équipe du Laboratoire des Sols — laquelle poursuit depuis plus de 10 ans l'inventaire des terres arables de la Province — y a trouvé la matière de son mémoire.

Il y a décrit et illustré les divers horizons de sols rencontrés en cette région. Puis il a eu à discuter avec MM. Scott, Mailloux, Roger Baril et Ernest Pageau, ces deux derniers du Laboratoire des Sols, la podsolisation, la conservation et les cultures de ces terres. On a signalé les moyens appliqués par les agronomes Fernand Godbout — culture en damier et brise-vents — et Anthime Charbonneau — Introduction du gourbet et du lotier corniculé —, pour fixer les dunes mouvantes, etc., etc.

VIII—Les facteurs influençant la récolte de miel.

M. Paul Simard possède 750 ruches... Comme il les promène d'une région à l'autre — voire même de Montréal au Lac St-Jean! — l'auteur du mémoire avait tout intérêt à étudier les facteurs les plus décisifs de la récolte de miel; production du nectar par les plantes, choix que les abeilles font des plantes mellifères, suivant la concentration du nectar; influence des précipitations des années de miellée, ou influence des années précédentes; plantes les plus mellifères, etc., etc.

A remarquer que le nectar tel que recueilli par l'abeille, contient 75% d'eau; dans la ruche, le miel est scellé à 20% d'eau... Les abeilles ont tout intérêt à trouver du nectar concentré, pour économiser de la ventilation...

M. l'abbé Jean, MM. Duncan, Fortin, Gagné et autres questionnèrent M. Simard.

On peut consulter à la bibliothèque de l'École toute la série des "thèses" et des "mémoires" présentés par les élèves finissants depuis nombre d'années. On y constatera que le même sujet n'a pas été traité deux fois... Il ne faut pas croire, non plus, que nous avons choisi l'année 1950-51 parce que ces mémoires étaient représentatifs et... exportables. Sans vouloir froisser les ex-finissants, nous pouvons presque assurer que sauf un, ces travaux ne sortiraient peut-être pas souvent des archives. Or, en une seule année, dans le passé, deux mémoires ont fait leur tour de province: un, en industrie animale, l'autre étant une monographie de la région...

Seulement, si nous n'en parlions pas aujourd'hui, il y a bien des chances pour que le public ignore à quel genre de travail peuvent s'intéresser des élèves qui font un cours agronomique général, mais qui préparent, à la fin de leurs études, un travail personnel sur un sujet de leur choix. Et c'est cette lacune-là que nous voulons combler, simplement.

L.-de-G. FORTIN.

Sirois, Caron, Renaud, Corribeau & Cie.

Comptables Agrés

QUÉBEC, P.Q. - JONQUIÈRE, P.Q.
MONTMAGNY, P.Q. - RIVIÈRE-du-LOUP, P.Q.

76, Rue St-Pierre, Québec.

TéL: 5-7104

Concert

Pierre Brabant

Dimanche soir, dans la salle du Couvent de Ste-Anne, remplie à capacité, Pierre Brabant pianiste et compositeur, donnait un concert auquel assistait toute la maison et un grand nombre d'auditeurs de la paroisse et des environs.

Pierre Brabant est un pianiste intéressant à bien des points de vue: il possède une technique et une souplesse rares, il donne une interprétation très soignée des oeuvres des maîtres; et puis, il joue de ses propres compositions.

Son programme était fait d'un choral de Bach, d'une Rhapsodie (en sol mineur) de Brahms, et de quatre pièces de Chopin: Fantaisie Impromptu, 3e Ballade en La Bémol, Valse en Do dièse mineur, et le 2e scherzo. Programme intéressant pour les auditeurs avertis comme pour les moins familiers avec la technique du piano.

Il a joué Bach et Brahms, avec une belle vigueur; on se demandait parfois si l'artiste n'abusait pas de la pédale, ou bien si le piano pouvait tout absorber et tout rendre, sans que les harmoniques se chevauchent? En tous cas, ce fut agréable à écouter; sonorité puissante, chants bien délimités, et souci apparent de rendre bien l'oeuvre telle que conçue.

Les pièces de Chopin nous ont révélé sa dextérité; Fantaisie-Impromptu n'a été qu'un jeu pour Pierre Brabant, ainsi que la fameuse valse. De la ballade, il a donné une interprétation précise, nuancée, fort solide. Quant au Scherzo, c'est là qu'il a le mieux montré sa connaissance de ce Chopin qu'on aime à entendre dans ses moments de révolte, c'est-à-dire lorsqu'il a fait de la musique d'homme pour être jouée par un homme!

Dans la seconde partie de son programme, composée surtout de ses oeuvres, le pianiste-compositeur a donné successivement: Fantaisie no 1 et 2; un Ballet, la Gaspéenne; une Sonatine en do, et des Danses Canadiennes. Il a terminé le tout par l'étude formidable de Paganini-Liszt, "La Campanella" enlevée magistralement. On sait ce que ces mots signifient lorsqu'il s'agit de la Campanella...

Les compositions de Pierre Brabant sont d'écriture correcte; elles sont variées, spontanées, mais à notre avis, elles reflètent le fait que Pierre Brabant a été en harmonie et en composition son seul maître. Ça laisse à ses pièces une fraîcheur particulière; mais aussi, la plupart nous donnent l'impression d'une construction pas complète en toutes ses parties, et pour quelques-unes, d'inachevé. Mais, à ce point-ci, je ne voudrais pas qu'on prenne cette re-

(suite à la page 2)

Des poissons congelés et séchés au poisson frais et congelé

Résumé de causerie donnée au forum sur le Poisson, programme du Congrès des Marchands Détaillants, Section des Vivres, Hôtel Mont-Royal, lundi le 9 avril 1951.

Au dix-neuvième siècle, et même dans les premières années du vingtième, la pêche principale des cinq provinces canadiennes de l'est était celle de la morue et la production presque absolue, celle des poissons salés et séchés. En dehors d'un faible rayon autour des centres de pêche, la consommation du poisson frais était chose inconnue.

A la vérité nos poissons de haute valeur au commerce, le saumon par exemple, firent exception à la règle et par certains vieux rapports qui datent de plus de cinquante ans, on peut constater que d'ores et déjà les saumons de la Gaspésie se rendaient à l'état frais sur les marchés de Québec et Montréal. Mais les autres poissons, ceux de grand commerce toute l'année, morue, aiglefin et hetan en particulier venaient tous des États-Unis, des ports de pêche de Boston et de Portland en particulier. Le premier mouvement de conquête du marché canadien est venu des Maritimes, de la Nouvelle-Écosse surtout. A quelle date précise, nous ne saurions dire. Ce commerce était déjà en plein essor en l'an 1904 et il devait connaître un regain d'activité après 1920. En effet, c'est vers cette date qu'on cesse de ne mettre sur le marché que des poissons entiers ou simplement décapités et vidés pour commencer la préparation des filets de poisson, de morue et d'aiglefin en particulier. La popularité que le poisson produit s'est vite acquis auprès des ménagères fit qu'après la décennie qui a suivi, l'industrie des poissons frais et congelés non seulement s'implanta fermement sur les marchés canadiens mais put même commercer l'exportation de ses surplus aux États-Unis.

I—LA SITUATION DU QUÉBEC EN 1930.

A cette première conquête, les pêcheries du Québec ne prirent aucune part. Traditionnistes, les pêcheurs ne changent rien à leurs méthodes de pêche et satisfaites du statu quo qui a fait leur fortune au siècle précédent, les vieilles compagnies de pêche, maîtresses absolues de la situation, continuent à faire envers tous et contre tous, des poissons salés et séchés. Il ne faut pas les en trop blâmer. Notre morue séchée est la meilleure au monde et se vend à prime sur les marchés étrangers, en particulier et surtout sur celui de l'Italie.

Mais les nuages s'amoncellent à l'horizon. La politique d'indépendance économique de Mussolini tend à faire produire là-bas autant que faire se peut. L'Italie organise sa flotte de pêche et diminue ses achats annuels de notre morue séchée dans la proportion où ses gros chalutiers qui traversent l'Atlantique réussissent à faire charge pleine dans notre propre champ de pêche. Le marché d'Italie s'en va mourant. Mussolini mettra le dernier clou au cercueil. Comme mesure de rétaliation en retour des sanctions imposées contre son pays par le Canada à l'occasion de la guerre d'Éthiopie, il met en 1932-33, l'embargo sur les produits canadiens et en particulier sur la morue séchée de Gaspé. Par suite de la mévente du café, le Brésil est aussi perdu et le marché des Antilles ne prend plus qu'une faible partie de notre production.

Dans les circonstances, il a bien fallu se replier sur le marché canadien. Or, ce dernier n'a que faire de la morue séchée et même la bonne vieille morue salée en vert y perd de plus en plus de terrain. Le problème se pose nettement: il faut changer en forte parpartie le moins, notre industrie des poissons salés et séchés en un commerce de poissons frais et congelés. Evolution toujours lente, tâche gigantesque à entreprendre, tâche qui effraie les plus audacieux. Et cependant dix ans plus tard, en 1942, pour la première fois dans l'histoire de nos pêcheries de la Gaspésie, le point d'équilibre sera atteint. Il en ira plus au commerce frais et congelé qu'aux vieilles industries de salage et séchage. Et avec les gros contrats de filets congelés que l'Angleterre place au Canada dans les années de guerre à proportion ira jusqu'à 75-25 en faveur du poisson frais et congelé. Dix ans ont suffi pour accomplir ce quasi miracle.

2—LES OBSTACLES.

Sur la route, les obstacles ne manquaient pas. En voici les quatre principaux:

- 1—Surcharge au coût de transport;
- 2—Manque d'installation et capitaux;
- 3—Carence de techniciens et technologistes;
- 4—Difficultés à la conquête de notre place sur les marchés.

Reprenons un à un ces quatre points.

1—Lorsque les provinces maritimes se lancèrent dans le commerce du poisson frais, elles obtinrent d'abord du Gouvernement Fédéral un subside en rabais des coûts de transport. Quand plus tard, le volume du trafic fut assez fort, le subside fut remplacé par un rabais permanent consenti par les Chemins de Fer Nationaux. Cependant, dans la liste des ports d'expédition, dressée à l'époque, ne figurèrent pas les ports de pêche de la Gaspésie. Nous ne faisons alors aucun commerce de poisson frais. Aussi lorsqu'en 1930, vint le temps d'expédier nos filets frais sur les marchés de Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa et Toronto, nous fûmes forcés de réaliser qu'il nous coûtait d'un demi sou à un sou de plus la livre. A l'époque, c'était plus que la marge de profit qui y passait.

2—La Gaspésie était libéralement dotée d'installations pour la préparation de poissons salés et séchés mais n'avait rien pour le nouveau commerce de poisson frais. Pas un seul frigorifique sur tout le littoral, pas une usine à filet convenable, c'est-à-dire possédant les trois conditions minima d'une usine du genre, à plancher en béton avec égoût, éclairage électrique et eau courante. Le premier

travail s'est fait dans des installations d'urgence, plancher de croûtes et même de terre battue qu'il fallait saler et chauler tous les jours pour tuer du même coup et les bactéries et les odeurs nocives.

3—En 1930, les ports de pêche de Port-Daniel et de Barachois étant à peu près les seuls à avoir sur pied une petite industrie de poissons frais et de tranchage de filet de morue. Il y avait là quelques ouvriers habiles, un point c'est tout. Pour le reste, car il fallait bien disperser les établissements sur tout le littoral, personne ne connaissait la préparation du filet et sauf les pêcheurs de saumon, la manipulation des poissons frais. Les trancheurs de morue au sel ne manquaient pas; les trancheurs de filet pouvaient se compter sur les cinq doigts d'une seule main.

Quant aux technologistes, des gens qui à l'habileté pratique pouvaient joindre la technologie scientifique, la science des pourquoi et des comment de la nouvelle industrie, il y avait à l'époque trop de doigts d'une seule main pour les compter.

4—Enfin dans la production des filets et l'établissement de positions sur les marchés, les provinces maritimes avaient une avance considérable sur Québec. Leurs produits avaient déjà acquis une qualité et une uniformité remarquables. Leurs marques de commerce proprement annoncées, étaient bien connues du public. Enfin vers 1930, nous sommes par définition en pleine crise. Les consommateurs de nos centres urbains vivent sur budget coupé sinon famine, surtout la classe ouvrière. Et pour chaque dollar qu'ils veulent bien consacrer à l'achat de poisson le produit des Maritimes est là, tout prêt, connu et apprécié.

De telles difficultés étaient suffisantes pour décourager les bonnes volontés ordinaires. Aussi les grandes compagnies de pêche se sont bien, au début, gardées d'entrer dans le mouvement. Ce sont de petits entrepreneurs, canadiens-français pour la plupart, et quelques coopératives de pêcheurs, reliquats du premier essai de 1923, qui se sont bravement lancés à l'attaque. Quelques-uns y ont sombré; la persévérance des autres aidée de l'État comme on verra plus loin, a assuré le succès de l'entreprise. Chapeau bas, messieurs, devant ces pionniers!

III—L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Une production commencée dans les conditions adverses ci-haut énumérées ne pouvait dans les débuts, que donner un produit de qualité variable et d'uniformité très relative. De plus, la marge de profit d'opération était si étroite, le marché si aléatoire et le volume de la production si petit, qu'avec la meilleure volonté du monde et l'administration la plus rigide, les meilleurs producteurs eux-mêmes avaient peine et misère à boucler leur budget; il ne pouvait être question de profits.

C'est alors que, réalisant pleinement la gravité de la situation, le gouvernement de Québec, par son service des Pêcheries Maritimes puis son département des Pêcheries, s'est porté résolument au secours de l'industrie naissante. Son appui aux producteurs a fait rajuster les taux de transport. En 1930, il aidait à la construction du premier frigorifique, celui de Barachois, puis il en construisit aux points stratégiques. C'est de la sorte qu'il a doté notre littoral maritime d'un réseau de cinquante frigos, l'orgueil de la province et l'envie des autres. Il a construit des glaciers, monté des ateliers et saloirs modernes, bâti trois grands séchoirs qui servent à préparer pour l'exportation les surplus que le commerce frais ne peut absorber.

Dans les domaines techniques et scientifiques, il a doté la province de deux écoles de pêcheries, l'une pour former des technologistes et ingénieurs, l'autre des pêcheurs et ouvriers compétents. Il a organisé un service d'inspection et classification. Enfin à la vente du poisson et conquête du marché canadien, il fait de la propagande et de la publicité, une publicité qui ne le cède en rien aux meilleures du genre. Pour aider directement les consommateurs, il a établi et maintient une cuisine expérimentale de poissonnier. En 1937, il s'est même essayé avec succès au soutien des prix, sur le marché de Montréal. Il s'agissait de prévenir le "dumping" chronique du printemps. Le soutien a duré six semaines seulement et a guéri miraculeusement le mal.

IV—LA SITUATION 1950-51.

Si l'on se donne la peine de considérer l'évolution passée, de réaliser le chemin parcouru en un si court laps de temps, on ne peut que regarder l'avenir avec confiance. Non pas que tout y soit rose, que le chemin soit large et pavé d'avance! En fait, la situation de l'heure actuelle a plusieurs points de ressemblance avec celle de 1930 que nous avons décrite au début. Les marchés extérieurs sont nerveux et instables, les difficultés d'échange et la pénurie de dollars empêchent l'écoulement régulier de la production salée et séchée sur ses marchés traditionnels.

Que nous réserve l'avenir? Nous pouvons bien faire nos pronostics... Dieu seul connaît la vérité... Une couple de choses sont d'ores et déjà sûres cependant. C'est d'abord que comme en 1930, le marché canadien, et pour nous en particulier, le marché de Québec seront notre planche de salut. C'est ensuite qu'au contraire de 1930, nous n'y arrivons pas désarmés. L'organisation montée en ces vingt dernières années, installations modernes, compétences à l'ouvrage, méthodes de mise sur le marché qui ne le cèdent en rien aux autres, cette organisation est là prête à donner sa pleine mesure.

Mais par elle-même elle ne peut rien. La question de l'extension d'un marché se règle à la table du consommateur: c'est lui qui a le dernier mot. Mais son conseiller naturel, et souvent puissant par l'étalage, par la parole, par la qualité rigoureuse du produit, c'est son détaillant. Le détaillant peut donc jouer un rôle de premier plan, un rôle dont il ne faut pas mésestimer l'importance. Dans le plan entier, il occupe une position-clé. La chaîne entière ne vaut rien si l'anneau qui le représente est en quoi que ce soit défectueux.

Dans la question nationale du développement de nos pêcheries maritimes, en vue de l'accroissement du bien-être de nos familles de pêcheurs, il a un rôle social d'importance primordiale à jouer. Et c'est en développant dans la mesure du possible son commerce de poissons de chez-nous qu'il répondra à sa vocation. Nous avons assez jasé. Il a maintenant la parole.

Concert...

(suite de la page 1)

marque comme un déni de valeur à ses travaux de compositeurs. Je suis simplement d'avis que Pierre Brabant n'a pas encore maîtrisé les règles de la composition musicale, pas plus qu'un orateur de son âge peut avoir maîtrisé tous les secrets de l'éloquence. Or nait poète, et on devient orateur. Or nait musicien, mais on devient compositeur.

Des exemples célèbres viennent corroborer ces remarques, et le plus fameux est bien celui de Schubert que tout son génie de mélodiste et d'harmoniste n'a jamais pu faire oublier qu'il ne possédait pas le secret des grandes compositions. Son intuition l'a guidé, mais elle n'a pas pu remplacer l'art consommé de Bach, de Beethoven, de Mozart et après eux, de Brahms ou même de St-Saëns dont le métier parfait a grandement servi l'inspiration pas toujours florissante.

Ca voudrait donc dire que M. Brabant est bien meilleur interprète que compositeur. Pour le moment, oui; et nous ne doutons pas qu'il en convienne. Quant à son avenir de compositeur, je suis d'avis qu'il pourrait tirer profit de ces partitions des grands maîtres, si tant est qu'il ne puisse s'offrir, — comme il est arrivé à bien des musiciens de talent, — des années de direction sous grands professeurs...

On pourra répondre que Chopin n'a eu qu'un seul professeur... Soit! Mais nous croyons savoir que cet unique professeur était de taille. Et puis, Chopin a beaucoup fréquenté les autres compositeurs de son temps, ce qui est un enseignement tout de même; car souvent les concurrents, comme les adversaires, sont des maîtres qui nous viennent du ciel!...

Ainsi donc, Pierre Brabant, pianiste est, comme autodidacte qu'il me semble être réellement, plus qu'intéressant; sa technique est éblouissante parfois, et il ne la fait servir qu'à la musique. Elle le sert et sert les oeuvres qu'il interprète, ce qui est l'idéal. Comme compositeur, nous ne lui avons pas trouvé la même maturité. Et il est possible que dans vingt ans, si nous sommes encore là, nous puissions reviser notre jugement et considérer Brabant comme un maître canadien de la composition.

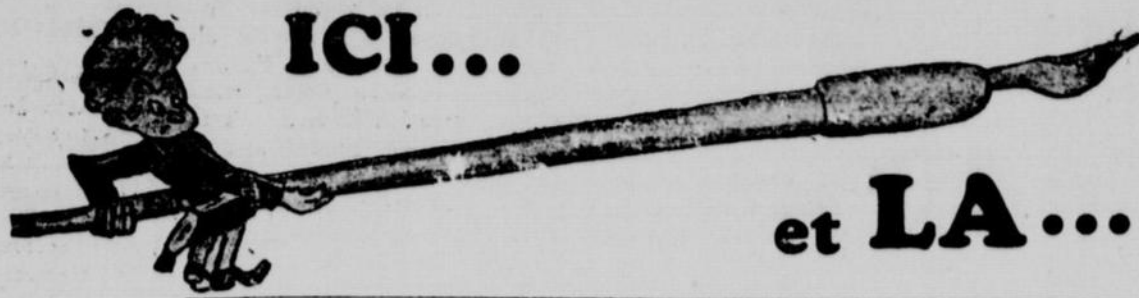
Nous ne lui ferons pas l'injure de vanter avant l'heure un talent qu'il aura à développer, mûrir et porter vers les sommets. Pianiste, il a de la maturité; compositeur il a de la jeunesse, de l'entrain et un tas d'idées. Il n'a qu'à mettre de l'ordre en tout ça. Mais alors, quel exécutant sera-t-il, lui-même, de ses oeuvres!...

Merci, tout de même, Pierre Brabant, de nous avoir fait connaître vos propres travaux de compositeur. Au Canada français, c'est tellement rare qu'un artiste n'ait pas trop honte de ses essais, et qu'il n'attende pas pour faire connaître sa pensée musicale, des perfectionnements qu'il n'a jamais le temps d'atteindre. Pierre Brabant ouvre une voie nouvelle: il le fait consciencieusement. Nous lui disons aussi consciencieusement, ce que nous croyons le plus utile de lui dire.

Et s'il relevait le défi? Nous serions le premier à confesser jugement, à ses prochaines apparitions chez-nous. Car il vaut qu'on l'entende une deuxième fois et comme pianiste et comme compositeur. Ne mêlons pas les choses...

Et félicitons notre jeune compatriote qui donne l'exemple d'une belle constance dans la poursuite d'un grand idéal artistique.

L.G.F.



Les grands petits pays.. et le Québec.

Une revue que nous feuilletons nous rappelle les funérailles de Gustave V, de Suède, décédé il y a quelques temps. Son fils, qui lui a immédiatement succédé, règne sur un pays moins étendu que la Province de Québec, et sur environ 6,500,000 sujets. Pourtant, la Suède a sa constitution propre, sa langue, sa culture, ses rois, et elle fait chez elle ce qu'elle veut. Et qui songera jamais à lui nier son indépendance ?

Autres royaumes minuscules et surpeuplés: le Danemark, la Hollande, où sur grand comme cinq ou six de nos comtés, vivent des populations de 3,500,000 et 8,700,000 d'habitants. Elle, comme les autres, a son roi, sa constitution, sa langue, sa civilisation, ses arts. Il y a même ce pays famélique de 7,000,000 d'habitants, la Grèce, qui ne doit son existence qu'au fait d'avoir été le siège, il y a deux millénaires et plus, d'une civilisation éminente, capable de produire les grands hommes à plusieurs exemplaires, chaque siècle...

Or, il est certain que notre province est aussi riche en ressources naturelles que la moitié de ces pays réunis, sinon tous. Dans 50 ans, elle sera probablement plus peuplée que le plus peuplé, la Hollande, qui a environ 8,700,000 d'habitants. Et alors, au lieu d'être un pays surpeuplé et appauvri, en agriculture ou en ressources naturelles, la Province de Québec ne sera encore que partiellement développée. Chaque année amène des découvertes sensationnelles.

Nous avons l'habitude de nous comparer au reste du Canada, cette immensité sans limites sur trois frontières, et qui n'est limitée au sud que par une autre immensité, les Etats-Unis... Et ça nous rend un peu trop humbles. Comparons-nous donc à toutes ces contrées de la vieille Europe, et nous y verrons des raisons de faire notre chemin, par nous-mêmes. Nous avons la civilisation, la population et la richesse sur laquelle appuyer notre travail conquérant. Ça arrivera, si nous consentons bien à cesser de nous manger tout vifs, les uns les autres... Il y a pourtant plus et mieux à faire!

L.G.F.

... "La canalisation du St-Laurent... et ses répercussions sur notre économie".

Dans un article portant ce titre, dans "La Semaine Commerciale" du 18 mai, M. Louis-A. Belisle apporte des arguments qui font penser... Il démontre que les inconvénients, pour la province de Québec, dépasseraient de jolie façon les avantages.

Il est vrai que le port de Québec est déjà assez désaffecté au bénéfice de celui de Montréal. Le creusage du St-Laurent à 35 pieds permettrait aux transatlantiques de filer directement vers les grands Lacs... Et alors, que deviendrait le port de Montréal?...

Or, il y a plus encore. Non seulement la province de Québec y perdrait beaucoup de trafic maritime, mais elle paierait une part considérable de ces travaux de canalisation et de creusage, sans grand espoir de retour. Alors, se demande avec raison M. Belisle, pourquoi ne pas affecter les millions que nous allons dépenser pour drainer nos ressources minières hors de chez-nous, à développer industriellement l'est québécois, car c'est là que se feront les grands développements de l'avenir.

L'argument des "programmes de défense nationale" est pour M. Belisle, et pour nous aussi, un moyen savamment conçu pour favoriser la grande industrie, qui sait non seulement s'accommoder de beaux contrats de guerre, mais aussi prévoir de belles affaires pour temps de paix, et dès le temps de guerre...

Il y a là anguille sous... canal!

L.G.F.

La réforme du calendrier.

Cette semaine, au Réveil Rural, un speaker parlait de la réforme du Calendrier. On sait qu'un projet est à l'étude, pour faire de l'année quatre semestres égaux, commençant tous par un dimanche; chacun comprendrait 91 jours réguliers, puis un ou deux jours intercalaires, pour compléter l'année de 365 jours ou de 366 jours. Car le système solaire a décidé que l'année est de 365 jours, 6 heures et quelques minutes... Et il faut bien s'y résigner... même dans les cercles les plus savants.

Avec ces trimestres commençant toujours par un dimanche, il est clair que les fêtes civiles et religieuses tomberaient toujours à date fixe, ce qui simplifierait bien des problèmes d'administration, autant pour les Etats que pour les affaires. Possible. Mais reste à savoir si les pays qui emploient d'autres calendriers que le julien, le nôtre, sacrifieraient leur habitude pour adopter ce calendrier international, invariable, et assurément plus logiquement agencé que le calendrier que nous connaissons.

Il paraît que le jour de l'an de 1956 tomberait un dimanche... Espérons que nous y serons encore, pour voir sur quel papier nous devrons marquer les jours... Ceux-ci, du reste, continueront de couler... avec ou sans réforme!...

L.G.F.

GARE aux ACCIDENTS

De nos jours les fermes sont fortement mécanisées: tracteurs, camions, automobiles, moteurs à essence et électriques rendent le travail plus facile et les charrois beaucoup plus rapides. Soit. Mais comme il n'est pas de semaines où l'on n'a pas à déplorer des accidents mortels qu'il aurait été relativement faciles d'éviter, si nous en parlions un peu?

Le tracteur.

Le tracteur est souple, rapide, et donne le rendement de plusieurs paires de chevaux. Aussi, principalement lorsque ce sont les jeunes qui sont au volant, il ont souvent l'idée de le faire "frapper", soit pour déraciner une souche, pour tirer un caillou de son trou, ou soit encore, pour décoller une charge morte. Le tracteur frappe, c'est vrai; mais souvent, trop souvent hélas, il se mâte comme un cheval, mais ne s'arrête qu'après avoir tourné sur lui-même et écrasé le conducteur.

J'ai vu des enfants de sept ou huit ans conduire un tracteur, au ralenti, c'est vrai, mais c'était tout de même une machine en marche... Quand ça va bien, l'enfant sait se tirer d'affaire. Mais qu'arrive une irrégularité dans le fonctionnement du tracteur, et alors, au lieu de fermer le contact, de tourner la clef, comme on dit, il s'affole et Dieu sait où l'aventure finit.

Tout véhicule moteur, un tracteur comme les autres, n'est dangereux que s'il se déplace. Apprenez à le stopper à la moindre indication qu'il veut s'emballer... Un moteur éteint ne peut faire autrement que s'arrêter... ce qui d'habitude prévient tout danger.

L'auto — le Camion.

Les fermiers restent à la campagne, c'est une vérité de La Palice que le dire. Mais il arrive souvent qu'ils demeurent le long de grandes routes. Comme les autos et camions circulent à grande vitesse sur les artères provinciales, ça devient parfois tout un problème que de prendre "la montée" qui conduit de la route à la maison. Aussi, que d'accidents, de tamponnages, parce que le conducteur n'a pas fait les signaux convenus ou parce que l'automobiliste qui vient à vive allure ne les a pas vus!

En tous cas, il se produit beaucoup d'accidents à ces points de la route. Alors, par prudence, il faudrait stopper complètement; puis examiner si, au loin un autre véhicule ne s'en vient pas à toute allure... En trente secondes une auto lancée à 60 milles fait 15 arpents! Ne jamais l'oublier!

Et puis, êtes-vous certain que le conducteur qui s'en vient jouit d'une vue suffisante?... Etes-vous certain qu'il n'a pas pris de boisson alcoolique? Etes-vous même certain qu'il sait conduire?... Non, n'est-ce pas?

Alors, si vous voulez ne pas risquer votre vie, ou votre voiture, (auto ou camion) mieux vaut prendre deux précautions: stopper, et ne jamais vous fier sur l'habileté de celui qui vient. Il se peut que celui qui vous frappe ait tous les torts, et soit même responsable devant la justice. Mais si vous êtes mort?... Ou encore, si votre véhicule est en bouillie, et que l'autre conducteur n'est pas responsable financièrement?...

Mieux vaut prévoir tout cela. Et dans l'espace d'une année de conduite au volant, toutes ces précautions ne représenteront pas une heure de votre temps. Deux précautions valent toujours mieux qu'une, même si elle est bonne.

L'électricité et ses dangers.

L'électricité est une fée merveilleuse, à la fois bienfaisante et traîtresse. Bienveillante, lorsqu'elle est contenue dans les bonnes canalisations, et surveillée par des fusibles bien calculés. Traîtresse, lorsqu'on cherche à en abuser...

Bien que les installations électriques soient faites suivant des règles bien établies, surveillées par des hommes licenciés, et inspectées par la suite, elles ne résistent pas aux abus. Si, par exemple, nous voulons brancher des extensions, - des rallonges, - sur les circuits, il y a des précautions à prendre, et des précautions fort importantes. Vous savez comment sont protégées les lampes portatives qui doivent toucher le sol, dans les garages. Or, savez-vous que, même en ce cas, il est arrivé des explosions, des ampoules en se cassant, mettant le feu à de l'essence ou de l'huile? A plus forte raison, dans une étable, où le plancher est toujours humide, parfois franchement mouillé, il peut servir de "retour à la terre", de "ground", comme on dit, et causer des court-circuits dangereux.

Il faut éviter de surcharger les circuits. Et si les fusibles sautent, ne jamais les remplacer par de plus résistants. Si le fusible saute, c'est qu'une machine est brisée, ou que le secteur est trop chargé. Dans le premier cas, avec un fusible plus résistant, vous pouvez abîmer le moteur; dans le deuxième, les fils peuvent chauffer et mettre le feu. Combien de maisons, de granges, de poulaillers s'en sont allés en fumée pour cette raison?

L'électricité, c'est comme une hache à deux tranchants. C'est fort commode, quand ça va bien et que ça reste sur les fils! Mais arrive une fuite? Et alors, les improvisations peuvent coûter cher, même vous coûter la vie. Quand ça ne fonctionne pas bien, appelez donc un expert. Il y en a partout de nos jours.

L.G.F.

Gazette des Campagnes.

Prochains rassemblements agricoles

Ste-Anne-de-la-Poc. (Spéc.)

Le Bureau de la Station Exuériementale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, nous transmet le communiqué suivant:

Comme par les années passées, des journées agricoles seront organisées au cours des prochains mois par les officiers de notre Institution, en collaboration avec les Agronomes des Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture. Voici quelques-unes de ces importantes réunions dont la tenue est déjà décidée:

Le 12 ou le 19 juin une journée agricole groupera 125 jeunes agriculteurs de la région de Saint-Romuald.

Le 14 juin est réservé à 100 membres, garçons et filles, des Cercles des Jeunes Agriculteurs de la région de Rimouski.

Le grand rassemblement annuel des Eleveurs d'Animaux de race pure aura lieu vers le 10 juillet.

Les journées agricoles tenues aux Stations de Démonstration seront continuées cette année et dès la deuxième semaine de juillet, les Stations de Rivière-du-Loup et d'Amqui recevront les cultivateurs de ces régions.

Nos Cercles de Fermières réalisent que le jardin potager est devenu d'une importance vitale pour le budget de nos ménagères; pour cette raison, des pourparlers sont déjà en cours aux fins d'organiser des journées d'études horticoles avec les Cercles du comté de Dorchester et de l'Île d'Orléans.

Nous pouvons également annoncer qu'une délégation de cultivateurs de la région du Madawaska profitera d'une excursion aux Institutions agricoles de Ste-Anne pour maintenir leur contact, depuis longtemps établi, avec notre Station Expérimentale.

D'autres communiqués seront émis de temps à autre afin de tenir notre public agricole au courant des réunions qui les intéressent.

La Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Ceci est pour vous

L'Ecole des Parents du Québec présente un numéro spécial de sa revue, dédié à la Semaine de la Famille. Un coup d'oeil distrait sur ce numéro d'avril peut décevoir, puisque rien dans l'habillement extérieur ne laisse soupçonner sa distinction. Toutefois, il suffit de voir le sommaire pour comprendre, avant même la lecture des textes, ce que la revue contient de valeur exceptionnelle.

Tous ces éminents collaborateurs: Mgr Paul-Emile Léger, Esdras Minville, Paul Gouin, Jean Vallerand, et bien d'autres, en acceptant de s'exprimer dans ce numéro, ont choisi d'allier leur nom à l'oeuvre, de faire un avec elle et d'appeler ainsi la famille à une solidarité unifiante.

Pour tous renseignements regardant la revue de l'Ecole des Parents, s'adresser au secrétariat, 8300 Reims, Montréal-14.



Examens d'admission à la pratique de l'Agronomie, et Assemblée Annuelle de la Corporation des Agronomes

Le 10 mai, les examens universitaires terminées et la proclamation des diplômes faites, la salle des Professeurs se mua en un tribunal d'aspect sévère, où prirent place à la grande table M. Anthime Charbonneau, agronome de Joliette, président du comité des examinateurs, M. René Monette, secrétaire de la Corporation des Agronomes de la Province, et secrétaire du Comité; M. René-O. Lachance, du Laboratoire de Pathologie Végétale, de Ste-Anne; M. Auguste Scott, professeur à l'École, membres examinateurs nommés par la Corporation; M. l'abbé F.-X. Jean, Doyen de la Faculté d'Agriculture, et les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture.

Un par un, les nouveaux agronomes vinrent se soumettre à un questionnaire sur toutes les matières de l'agronomie en général, avec référence, à l'occasion, à un mémoire présenté devant les professeurs — dont il est question dans l'article de première page — et qui indique en quelque sorte l'orientation du nouveau candidat. Il ne faut pas croire que c'est une petite épreuve; du moins, les nouveaux candidats à la pratique la redoutent fort, et pour plusieurs raisons.

D'abord, la présence d'examineurs étrangers qui sont venus exactement pour juger leur nouveau confrère. Et tout compte: personnalité, maintien, correction du langage, façon de se tirer de questions embarrassantes posées sciemment; et au besoin, devant un candidat résistant, la poussée à fond dans une tangente peu confortable.

Au témoignage de vieux routiers de ce genre d'examens, nos jeunes agronomes des écoles françaises se tirent fort bien d'affaire, et les plus brillants ont été comptés dans leurs rangs. Inutile de dire que les examinateurs sont fort bien documentés sur l'élève qui se présente à l'examen, à partir de sa demande d'admission à l'étude, à aller jusqu'à celle dont il passe l'épreuve. Et c'est un examen sérieux, pas fait pour embarrasser inutilement un jeune homme passablement éreinté par des examens nombreux et épuisants, mais fait tout de même pour savoir ce qu'il a sous la calotte crânienne et un peu dans le cœur...

Enfin, le soir, tous les candidats avaient victorieusement franchi le Rubicon, et purent prêter serment devant le secrétaire général, M. René Monette, délégué à cet effet par la Corporation.

Ce soir-là, sous la présidence de M. Henri Généreux se tient l'assemblée générale de la Corporation, filiale de Ste-Anne. Sont pré-

sents tous les examinateurs d'office ou bénévole de la journée. Après l'assermentation, M. l'abbé F.-X. Jean, doyen de la Faculté, offre ses félicitations aux nouveaux agronomes: MM. l'abbé Rosaire Bélanger, René Couture, Ludger Dufour, Jean-Marie Fortin, René Raymond, Gérard Roy, Claude Simoneau et Paul Simard. "Être un bon agronome, c'est être studieux, observateur, sincère, ami de l'agriculteur. Vous avez choisi de travailler d'ur alors que vous auriez pu faire moins en ce sens, et gagner peut-être plus. Ayez une vie heureuse, utile à l'agronomie, à la classe agricole et au pays tout entier".

M. H. Généreux offre des remerciements pour l'article écrit à l'occasion du décès d'un confrère, M. Joseph Lehoux. Et pendant que M. C.-A. Langlois lit le procès-verbal de la dernière assemblée générale, le chroniqueur prend note des présences: outre les noms déjà mentionnés on reconnaît: M. Anthime Charbonneau, MM. Michel-A. Pineau, Bertrand Forest, Aubert Hamel, J.-L. Albert, J.-R. Pelletier, B. Baribeau, Ernest Pageau, F. Champagne, Bertrand Rochefort, Laval Labrie, Gérard Gaudette, Gérard Ouellette, Raymond St-Cyr, Lionel Dessureaux, René-O. Lachance, Roger Baril, Albert Alarie, J.-P. Lemay, Léonard Laplante, Maurice St-Pierre, P. St-Hilaire, et Gérard Godbout.

Après divers rapports de comités, M. René Monette révèle qu'en 1950, il y eut 26 candidats à l'étude, dont 5 refusés. A la pratique il y eut 4 candidats du Collège Macdonald, 8 de Ste-Anne et 22 d'Oka. Les examens n'étant pas terminés, à date, on ne sait pas le nombre de refusés qu'il y aura.

Après un rapport complet des activités de l'année, dans la Filiale et à la Corporation centrale, les confrères visiteurs sont nommés président et secrétaire d'élection et procèdent au dépouillement du scrutin. Pendant que M. Monette procède à ce travail sérieux, on demande à quelques nouveaux confrères, dont M. J.-M. Fortin et Gérard Roy de dire quelques mots: et à deux examinateurs M. René-O. Lachance, et Anthime Charbonneau de donner, eux aussi, leurs impressions... C'est pittoresque, et extrêmement varié....

Enfin, le scrutin révèle que MM. Gérard Ouellet, Auguste Scott et Maurice St-Pierre sont élus directeurs. Les anciens et nouveaux directeurs s'assemblent et élisent le Conseil d'Administration suivant:

Président: M. Henri Généreux; V.-Président, Dr St-Pierre; Secrétaire, Dr Gérard Ouellette; directeurs: M. Léonard Laplante, Bernard Baribeau, Auguste Scott et Alphonse Gauthier.

On offrit des félicitations à M. Henri Généreux, heureux père de jumelles, et à M. Claude Simoneau, nouvel agronome, heureux père d'une fille....

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur offert aux nouveaux confrères.

L. G. F.

Conférence de Georges Délisle

Ste-Anne-de-la-Poc. (D.N.C.)

Les élèves du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière avaient le plaisir de recevoir dernièrement M. Georges Délisle comme conférencier Lacordaire et comme artiste. Les membres du Cercle Lacordaire du collège ainsi que tous les étudiants s'étaient réunis en la salle des promotions. Plusieurs professeurs assistaient aux premiers rangs.

Après avoir rappelé les accidents nombreux et les désordres de tous genres causés par l'abus de l'alcool, M. Délisle insista surtout sur le côté apostolique du mouvement Lacordaire: c'est "Dieu premier servi" qui compte. Le Lacordaire est non seulement un abstinent qui s'abstient de boire mais il doit être aussi un antialcoolique qui lutte avec ardeur contre les préjugés alcooliques. Le mouvement n'est pas une confrérie de bras croisés. Sans doute, on y entre pour se protéger soi-même, mais on y demeure pour aider les autres.

Présenté par M. Raymond Madore, président du Cercle Lacordaire du Collège, le conférencier fut remercié par M. l'abbé Marius Paré, aumônier du Cercle.

Suivit un court sketch de M. Georges Délisle: "Gibier de potence", interprété par MM. Délisle et Jérôme LeGrenier. M. Délisle voulut bien ensuite chanter deux chansonnettes de Charles Trenet. "Terre" et "Débit de l'eau, débit de lait"; Mlle Thérèse Bergeron l'accompagnait au piano. Une savoureuse comédie de M. Délisle "Chez le Notaire", jouée par Jérôme LeGrenier et M. Délisle, récréa copieusement l'auditoire. La soirée prit fin avec le chant de notre hymne national "O Canada".

Grand Congrès à Ste-Anne de la Pocatière, le 3 juin 1951



MESSAGE
du
PRESIDENT
de la
Chambre de Commerce
de
Ste-Anne-de-la-Pocatière

La Chambre de Commerce des Jeunes de Ste-Anne-de-la-Pocatière a le plaisir et l'honneur de recevoir les membres des Chambres de Commerce des Jeunes de la région des Alléghanys à l'occasion du congrès régional. C'est avec joie que nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux délégués, à tous les congressistes, à leurs épouses et à leurs amies.

Ste-Anne-de-la-Pocatière est un centre culturel rural qui offre de réels avantages aux points de vue résidentiel, industriel, commercial et agricole. Le majestueux St-Laurent, les montagnes de la rive nord, la plaine et les trois montagnes forment un décor très pittoresque.

Un accueil chaleureux vous est assuré et nous sommes convaincus que vous garderez un bon souvenir de votre séjour parmi nous. Nous vous offrons, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, un magnifique endroit pour tenir ces assises, et nous espérons que l'atmosphère qui vous entourera durant cette journée favorisera vos délibérations.

Votre présence est une marque d'appréciation pour les organisateurs qui se sont dévoués pour assurer le succès de ce congrès régional. Puisse ce congrès marquer une date importante dans l'histoire de notre région pour le plus grand bien de notre mouvement et de nos localités respectives.

Je remercie sincèrement tous ceux qui par leur dévouement ou leur générosité, ont contribué au succès du congrès.

BERTRAND FOREST, Agronome.

MEMBRES de L'EXECUTIF
de
La CHAMBRE de COMMERCE
des JEUNES de STE-ANNE

DIRECTION

Président	BERTRAND FOREST
1er Vice-Président	Dr NELSON ASSELIN
2e Vice-Président	LEONARD LAPLANTE
Secrétaire	GERARD GODBOUT
Treasorier	MAURICE ARSENAULT

Directeurs

Dr GERARD DALLAIRE
CHARLES KIDD
MAURICE BOURGAULT
FERNAND GAUTHIER
JOSEPH LAFOREST
PHILIPPE GENDRON

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE KAMOURASKA...

Georges Lévesque

par Louis Fréchette.

-Cré baguette! l'eau z'est claire à ce matin... t'entends bien, écoute, mon ami!... ma foi de gueux, que c'est une vraie philomène. On dirait, Shakespeare! que la mer va virer en cristal, potence!...

A la rigueur, ce qui précède peut s'écrire tant bien que mal. Mais ce que la meilleure plume du monde ne saurait prendre, c'est l'accent, les intonations, l'emphase toute particulière avec lesquels ces paroles étaient prononcées.

Si je pouvais le faire, je n'aurais pas besoin de me creuser la tête pour chercher un sujet de poème, il serait tout trouvé.

Nous étions au quai de Saint-Denis — un quai qui porte le nom de Saint-Denis, parce qu'il a fallu le construire dans la paroisse voisine, c'est-à-dire à la Rivière-Ouelle, — et nous attendions le bateau de Kamouraska, qui devait nous transporter à Québec.

Celui qui parlait était un homme de quarante-cinq à cinquante ans, l'air important, rasé de frais, en chapeau de paille, veston, gilet et pantalon de toile blanche, avec une grosse chaîne d'or passée à la boutonnière, les deux mains dans les poches, dans l'attitude d'un homme tout à fait chez lui.

C'est qu'en effet, si le quai de St-Denis n'était pas à sa place à la Rivière-Ouelle, Georges Lévesque, au contraire, était bien chez lui sur le quai de St-Denis.

Il en avait fait son domaine privé.

C'était sa promenade du matin, du midi et du soir.

C'était son cadre, presque son piédestal.

Il faut ajouter que c'était aussi son gagne-pain. Quand le gouvernement - en 1854 - avait construit cette jetée de douze cents pieds sur la pointe déserte qui s'avance dans le fleuve au nord-est de la Rivière-Ouelle, et qu'on appelle la Pointe-au-Orignaux, Georges Lévesque était venu y établir un hôtel, qu'il appelait sa chaumière, et où, s'il n'a point précisément fait fortune, il a du moins trouvé moyen de vivre à son aise jusqu'à l'année dernière.

Il est bon de constater qu'il était célibataire, ce qui lui permettait de simplifier considérablement son budget.

Georges Lévesque - les deux noms n'allaient jamais l'un sans l'autre - était célèbre dans tout le bas du fleuve.

T'entends bien, écoute, mon ami... torrieux? Georges Lévesque était connu comme un honnête homme, batêche! depuis le cap Chatte, alors! jusque... enfin! jusqu'à Québec, indubitablement!

Le fait est que pour les habitants des "paroisses d'en bas", Georges Lévesque se confondait avec la Pointe de la Rivière-Ouelle elle-même.

C'étaient deux choses inséparables.

On ne concevait pas plus la Rivière-Ouelle sans Georges Lévesque que Georges Lévesque sans la Rivière-Ouelle.

Un évêque ordinaire peut s'absenter, faire un voyage, quitter son siège épiscopal; il est remplacé par un grand vicaire.

Georges Lévesque, lui, n'ayant point de grand vicaire, t'entends bien, écoute! quand il partait, il ne restait plus rien.

La Pointe de la Rivière-Ouelle n'existait plus.

Aussi n'ai-je jamais connu un homme pour se multiplier comme lui.

Il était dans tous les coins, voyait tout, savait tout, avait l'air de tout conduire.

Il est bon d'ajouter qu'il ne faisait jamais rien, absolument rien!

On ne lui a jamais vu lever une paille, mais nul ministre d'Etat, nul patron d'usine, nul chef d'atelier n'a jamais paru plus affairé que lui.

C'était la mouche du coche faite homme, sans cesser de voltiger et de bourdonner.

Seulement le bourdonnement se traduisait d'ordinaire comme ceci ou à peu près:

-Bateau de gueux, alors!... Voyez donc, voyez donc! Peut-on être si négligent... Hélas! t'entends bien, écoute! faut que j'y sois, batêche!... Faut que Georges Lévesque soit là!... Tout le temps, mardi!

A quatre heures du matin, on le voyait sur le quai, à inspecter le fleuve, nonobstant.

Il connaissait le nom de toutes les goélettes du golfe, vainqueur! de tous les remorqueurs de Lévis, tord-nom! de tous les caboteurs du Saguenay, enfin!

Il comptait tous les voiliers, et signalait tous les "steamers".

On aurait dit que ces derniers lui devaient un droit de passage; qu'ils n'étaient pas en règle tant que Georges Lévesque ne les avait pas tenus un instant au moins au bout de sa longue-vue.

La "Sardinienne" disait-il; ces Allan, t'entends bien, écoute! des requins, blasphème! indubitablement. Ou bien...

-C'est l'"Ontario", cré démons!... Ecoute, mon ami! la compagnie du Dominion; des crève-faim! Je les maudis quatre-vingt-dix-neuf fois, t'entends bien, jusqu'à la septième génération... alors!

Il disait cela, sans emportement, sans colère, sans mécontentement même. Seulement pour parler.

Dieu seul comprenait les milliers de jurons que j'ai entendus tomber de la bouche de Georges Lévesque.

Il en saupoudrait sa conversation; il en bourrait ses phrases; son langage en était farci.

T'entends bien, écoute, enfin, alors! nonobstant, indubitablement étaient les seules expressions qui pouvaient concurrencer ses batêche, ses batiscan, ses crime, ses vice, ses mardi, ses torrieux.

Et cependant, je ne l'ai jamais vu seulement de mauvaise humeur.

Ses jurements n'étaient là que pour la sonorité de la phraséologie, pour la couleur.

C'était comme des fleurs de rhétorique dont il aurait parsemé son style.

Il lançait ses imprécations sans plus s'exciter que s'il vous eut dit: bonsoir.

Il anathématisait les gens avec autant de calme, et avec le même sourire aux lèvres, que s'il leur eût souhaité la bonne année.

—Les Letellier! disait-il, tord-sacre!... Les Chapais, victimes! les Caron, les Cimon, les Têtu, tas de crasses! je les envoie, t'entends bien, au fin fond enfin... des enfers, mardi!... indubitablement!

Et cependant il aimait tous ces gens-là; et bien loin de leur vouloir du mal, il s'honorait de leur connaissance, et aurait tout fait pour leur être agréable.

Eux le savaient parfaitement, et quand ces propos leur étaient rapportés, ils en riaient de bon coeur et n'en gardaient aucune rancune à notre original.

(à suivre)

DONS A LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE.

- 1) Une série de vieux contrats, de M. L.-A. Dupuis, notaire.
- 2) De Raymond Richard:
 - a) Liasse de vieux papiers: contrats, donation, testaments, etc.,
 - b) Mouchette ancienne.



LA
GAZETTE DES CAMPAGNES
est publiée à
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE
par
FORTIN & FILS.

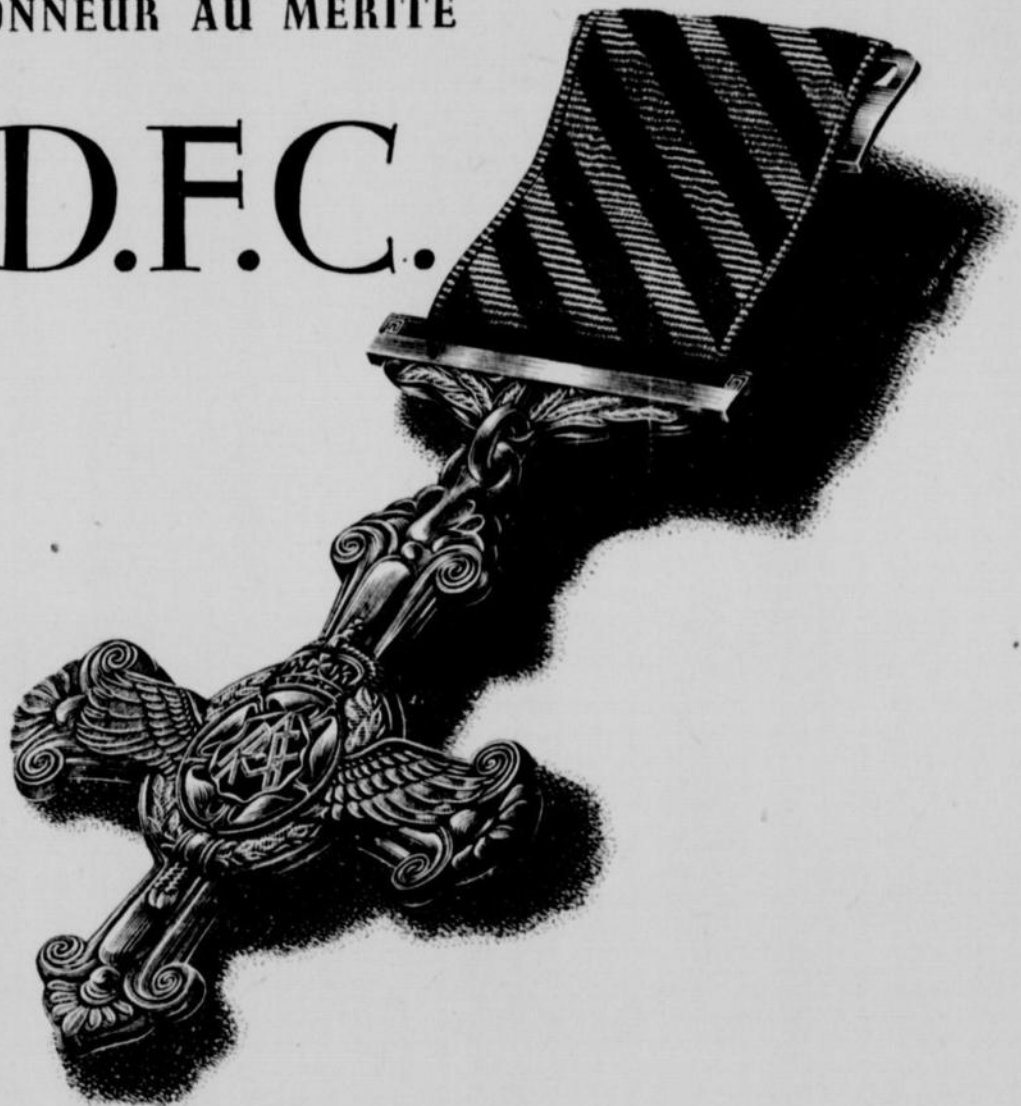
Abonnements

1 an	\$2.00
6 mois	\$1.25
le numéro	\$0.05

Directeur: L.-G. Fortin.

HONNEUR AU MÉRITE

D.F.C.



la DISTINGUISHED FLYING CROSS

La croix emblématique de la bravoure

Au cours de la dernière guerre, 4,028 combattants du Corps d'Aviation Royal Canadien ont gagné la *Distinguished Flying Cross*.

Ils l'ont gagnée pour des faits d'armes où ils ont déployé du courage, de la bravoure, un mépris total du danger dans des missions de combat contre l'ennemi.

Chacune des citations qui ont accompagné ces trophées de gloire est un hommage aux services rendus par le C.A.R.C. dans la lutte pour la liberté.

Aujourd'hui, notre puissance aérienne grandit constamment, et le C.A.R.C. a besoin de jeunes gens qu'il formera comme officiers de navigation, pilotes, officiers de radio. Pour entrer au

C.A.R.C., il faut avoir de 18 à 24 ans, être citoyen canadien ou sujet britannique, être en bonne santé, et avoir au moins un degré d'instruction équivalant à l'immatriculation junior.

Corps d'Aviation Royal Canadien

Centres de recrutement du C.A.R.C.:
1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q. Tél. H.A. 9173
24, rue Saint-Stanislas, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Consultez l'officier d'orientation au bureau de recrutement du C.A.R.C. le plus proche, ou postez ce coupon.

Veuillez s.v.p. m'envoyer sans obligation de ma part, tous renseignements relatifs aux conditions d'enrôlement et aux emplois disponibles dans le C.A.R.C.

NOM (LETTRES MOULÉES).....
RUE ET NO.....
VILLE PROVINCE (DEGRÉ ET PROVINCE).....
INSTRUCTION.....
ÂGE.....

CAP 42 WSP

Nouvelles de "chez nous.."



Collège Canadien, 16 mai 1951.

Nous n'avons pas été très chanceux pour les quelques jours de vacances de la Pentecôte. Il a plu et fait froid presque tout le temps. J'en ai profité pour lire... et ne pas m'occuper de musique. Cependant, hier mardi, nous avons pu faire une belle excursion en automobile à Subiaco et à Tivoli, entre deux orages électriques. Un confrère venait de se procurer une automobile pour les vacances d'été, et il voulait l'essayer. Avec l'abbé Robin comme guide, nous avons formé un groupe de cinq. Les Soeurs nous préparèrent un dîner-lunch, ce qui nous a permis un voyage économique.

Partis à 7h. 30, après déjeuner, nous nous sommes dirigés immédiatement vers Subiaco, à une cinquantaine de milles au Sud-Est de Rome, dans les montagnes. Nous passons par Palestrina, par Genazzano, où nous arrêtons saluer la Madone, ou plutôt la peinture originale de Notre-Dame du Bon Conseil. Cette image, selon la légende, serait venue miraculeusement d'Orient, où la dévotion en son honneur avait baissé, pour être donnée providentiellement à une pauvre dame qui s'était mise dans la tête de faire réparer le sanctuaire de la Vierge, malgré tous les prophètes de malheur de son entourage. Il était 9 heures, et l'église était presque remplie de pauvres gens qui entendaient la messe et communiaient. Nous avons eu l'impression d'une dévotion et d'un sanctuaire bien vivants.

La ville de Subiaco, comme la plupart des anciennes villes italiennes, est perchée sur une montagne. Elle a un intérêt historique surtout. Son nom vient de "Sub Lacum" au-dessus du Lac. Enfin, il n'y a pas de lac; mais il y en a déjà eu un. Néron avait endigué, la rivière L'Anio, qui serpente le ravin. Il avait une villa qui se mirait dans le lac artificiel, une sorte de résidence d'été, au frais, dans les hauteurs. Ce fameux Néron - mort à 31 ans, ne l'oublions pas - n'avait rien à son éprouve. On voit encore quelques ruines. Mais on n'est pas venu pour cela.

Saint Benoît, après ses études à Rome, au cinquième siècle, pris du désir de se faire ermite avait choisi le haut de cette montagne pour sa retraite. Il y passa 30 ans, y écrivit sa "Règle" et y fonda les premiers monastères. Ce n'est qu'ensuite que, chassé par le diable, personnifié par un ecclésiastique bourgeois du temps, il partit avec quelques frères, laissant douze monastères confiés à des pères, pour fonder le fameux abbaye du Mont Cassin où il termine sa vie. C'est donc le berceau du monachisme occidental qui se voit à Subiaco: la grotte qu'il a habitée, un monastère du Moyen-Age, dont les peintures rappellent ses miracles, et même un corbeau que les moines gardent en cage, un souvenir de celui qui apportait la nourriture à St-Benoît. On montre aussi le buisson d'épines où il se serait jeté pour triompher définitivement des tentations de la chair... Et bien d'autres choses que je ne puis pas toutes énumérer.

Comme le "Speco santo" (la sainte grotte) ne s'atteint qu'à pieds, en montant plusieurs cents pieds, saint Benoît a jugé bon de construire son premier monastère plus bas. Aujourd'hui s'y trouve celui de sainte Scholastique. Nous avons pris là notre dîner. Aussitôt après, nous repartons en direction de Tivoli, la "Tibur" des anciens Romains. A mi-chemin, nous arrêtons pour compléter notre pèlerinage à St-Benoît, visiter ce qui reste des grottes où demeuraient les fameux ermites qui, au début de sa vie, étaient allés le chercher sur son rocher pour en faire leur abbé, mais, qui lui ayant trouvé la main trop ferme, avaient voulu l'empoisonner pour s'en défaire. Belle réaction chrétienne!

A Tivoli, on admire les exagérations artistiques des cardinaux de la Renaissance. La villa du cardinal D'Esté, fils de Lucrèce Borgia, en est un fameux spécimen. Imaginez un immense jeu d'eau, dans un terrain en escalier. En son genre, c'est une merveille. On y compte plus de 1,000 jets d'eau les plus variés: un vrai défi à l'imagination. Par exemple, la rampe d'un escalier sera un canal dont les différents motifs retiennent l'eau et lui donnent des formes. A certains moments, c'est une vraie rivière qui sort de terre et qui se projette en l'air. Tout est artificiel; on voit ce qu'il a pu en coûter, et on se demande où ces fameux cardinaux avaient la tête. La seule réponse à se donner: ils étaient de leur temps, un temps heureusement révolu.

A côté, tout près, se visite aussi la villa Grégoriana, la demeure d'été d'un pape Gégroire. Celle-ci est plus naturelle. Son intérêt lui vient des cascades et des grottes qui l'entourent. Il y aurait eu aussi à voir la villa d'Adrien, des ruines; mais nous en avons assez.

Après une journée aussi variée, nous étions de retour à quatre heures et demie. La journée s'est terminée par une conférence de S. Exc. Mgr Gillet, o.p., sur Lacordaire et le Libéralisme. Comme il doit publier un livre prochainement sur ce sujet, il parle d'abondance.

Vendredi, 18 mai:—Son Excellence Mgr C.-O. Garant est parmi nous depuis une semaine. Nous l'avons tellement bien connu qu'il nous fait toujours plaisir de le revoir. Il est si simple, si gentil qu'il s'acquiert rapidement l'estime de tous.

Nous en sommes à notre troisième banquet de la semaine. Hier soir, réception du cardinal Micara et de l'Hon. Barrette...

Dimanche dernier, j'ai assisté à la messe du S. Pontife, pour les ouvriers catholiques. Ce fut vraiment beau. Il a parlé en cinq langues: italien, français, anglais, allemand et espagnol. Son fran-

Belles fêtes religieuses

Ste-Anne-de-la-Poc. (D.N.C.)

De belles fêtes religieuses et familiales se sont déroulées ces jours derniers à Ste-Anne-de-la-Pocatière à l'occasion de l'ordina-

tion sacerdotale de M. l'abbé Dominique Gosselin par Son Excellence Mgr Henri Belleau, O.M.I., et de sa première messe en l'église paroissiale, les 20 et 21 mai. M. Dominique Gosselin est le fils de

Congrès régional des Chambres de Commerce des Jeunes à la Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Les Chambres de Commerce des Jeunes de la région des Alléghans tiendront leur congrès régional à Ste-Anne-de-la-Pocatière, dimanche, le 3 juin prochain. Les directeurs de la Chambre de Ste-Anne n'ont rien épargné pour assurer le succès de ces assises.

Le congrès débutera à 9.00 heures a.m. par l'inscription des congressistes à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et se terminera le soir par un grand banquet offert par la Chambre de Commerce des Jeunes de Ste-Anne-de-la-Pocatière et par une soirée artistique à laquelle participera la Cantoria Calixa Lavallée. Un programme intéressant a été élaboré afin de divertir les congressistes ainsi que leurs épouses ou amies.

SIÈGE du CONGRES



Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

Lors de ce congrès, trois comités siégeront; ce sont: le Comité des élections, présidé par M. Alphège Bernier, du Cap Saint-Ignace, qui devra procéder à l'élection du président régional ainsi qu'à deux vice-présidents; le Comité des Résolutions, présidé par M. Bertrand Forest, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui verra à l'adoption des résolutions d'intérêt provincial et d'intérêt régional; enfin le Comité des Affaires régionales, sous la présidence de M. André Bernatchez, président régional, de Montmagny, étudiera la redistribution des Chambres de la région, les finances régionales et autres question d'intérêt régional.

Tous les membres des Chambres de Commerce de la région des Alléghans sont cordialement invités à prendre part à ces assises importantes qui se tiendront à Ste-Anne-de-la-Pocatière dimanche prochain. Au cours de l'après-midi, les dames et demoiselles assisteront à des démonstrations et causerie sur la décoration intérieure par le Service des Arts Domestiques.

çais était parfait; comme il fut longtemps nonce à Berlin, on ne peut pas douter de son allemand. Nos confrères anglais nous ont dit que son anglais était très bien... Il n'y a rien qui fasse plus plaisir, à l'étranger, que d'entendre parler sa langue! Et on sentait la satisfaction des nombreux ouvriers accourus de France, Suisse ou Allemagne... d'entendre le Pape dans chacun son idiome propre.

Prions à ces intentions, surtout en ce jour de a belle fête sacerdotale de demain. J'ai écrit aux ordinands.

Les cours se terminent le 31. Examens, à partir du 11 juin. On dit que l'examen d'harmonie dure toute la journée! J'ai l'impression de dominer la situation et que ça ira bien. Les chaleurs commencent enfin!

Bien à vous en N.-S.,

Alphonse, ptr.

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE

ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE

Etc. - Etc.

Rue Poiré

Téléphone: 83

Ste-ANNE-de-la-POCATIERE

M. et Mme J.-Emile Gosselin de Ste-Anne.

Assistaient au chœur: MM. les abbés Emilien Rivard, V.F., curé de Pont-Rouge; Léon Sauvageau, curé de Holy Family Church, Nort Adams, Mass.; M. l'abbé P.-E. Paquet, curé de St-Roch-des-Aulnaies; Bernard Morisset, du Grand Séminaire de Québec; l'abbé Robert Côté, du Collège de Ste-Anne; l'abbé Armand Proulx, vicaire à Ste-Anne; l'abbé Albert Bélanger, de St-Jacques de Madawaska, N.-B.; le Rév. P. Marc-H. Dupuis, P.B. de Montréal; l'abbé Robert Sylvain, du Grand-Séminaire de Québec.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Léon Sauvageau, curé de Holy-Family Church, North Adams, Mass., M. l'abbé Sauvageau a félicité le nouveau prêtre et les membres de sa famille et a expliqué aux fidèles le rôle du prêtre dans le monde. Quelques pieux cantiques de la reconnaissance furent rendus par des parents et amis de la famille.

Assistaient aux premiers rangs: M. et Mme J.-Emile Gosselin, ses parents; ses frères et soeurs: Soeur Geneviève de l'Eucharistie, des Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie, de St-Fidèle, Québec; Roger Gosselin, d'Ottawa; Richard, Louis-Marie, Louis-Joseph de Ste-Anne; Mme Antoine Maurais (Solange), de Ste-Anne; Christiane, Denise, Anne-Marie, de Ste-Anne; Germaine Rompré, des Trois-Rivières; ses oncles et tantes: Mère St-Tharcissius; Dr J.-B. Touzin, de La Pérade; M. et Mme Charles Charest, des Trois-Rivières; Geor-Julien; Roch Julien, de Québec; Eugène Leduc, de Loretteville; J.-L. Gosselin; Mme Jos. Simard, du Lac aux Sables; Mlle Hélène Touzin, g.m.g.; ses grands oncles et tantes: Léon Gosselin, de St-Albert de Warwick; Majorique Rousseau, de Victoriaville; M. et Mme Philippe Désilets, de Ste-Angèle; M. et Mme Jos. Désilets, de St-Ls de France.

Au nombre des cousins et cousines, mentionnons: M. et Mme Omer Gignac; Mlle Lise Simard; Laurentia Paquin, de Québec; M. et Mme Hilaire Dion et Bernard Moisan, de St-Raymond; Mme Julien et Jacques Gosselin; Jean-Marie Simard; Marcel Gervais; Fernand Champagne; Mlle Carmen Gervais; Aline, Rose-Hélène, Marie-Paule Gosselin; Lucie Champagne, du Lac aux Sables; M. et Mme E. Pageau, de Ste-Anne; André, Madeleine, g.m.g.; Anne-Marie, g.m.g.; Denise, Germaine, Paul Charest, des Trois-Rivières; M. et Mme E. Morency de Thetford; Philippe Bergeron, de Drummondville; Antonio Gosselin, de St-Albert de Warwick; Maurice Bergeron, de Drummondville; Adonai Désilets, de St-Louis de France; Mlle Germaine Hébert, de Victoriaville; Agathe et Lucienne Deveault, de Donnacona.

Parmi les amis de la famille, on remarquait: Mlle Germaine Lévesque de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Suzanne Sirois; Gilles Dupuis, M. et Mme Eugène, Gérard et Georges Martin; Dr et Mme Gérard Dallaire; M. et Mme Ls.-de-Gonzague Fortin; M. et Mme Frédéric Gamache; M. et Mme Alfred Drapeau; M. et Mme Roland Lizotte; M. et Mme Geo.-E. Potvin; M. et Mme E. Hudon; M. et Mme Jos. Lafrance; Mme Onésime Ouelle, doyenne de la paroisse; Mlle Joséphine Hudon et plusieurs autres.

Un grand banquet fut servi au Couvent des Révérendes Soeurs de la Charité de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Ont porté la parole, outre le nouveau prêtre: MM. les abbés Emilien Rivard, V.F., président du dîner; l'abbé Léon Sauvageau; les abbés P.-E. Paquet, Bernard Morisset; Robert Côté, Armand Proulx, Albert Bélanger et M. le Dr J.-B. Touzin.